



ceides

Centre africain d'Etudes Internationales
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

Pôle Sécurité Humaine, Développement Durable et Veille

Le Cameroun face à la menace COVID-19

Point de situation

Contribution de :

Bachir Jessi DIEYE

Research Assistant au sein du pôle Sécurité Humaine,
Développement Durable et Veille

Mars 2020

Contexte

Au moment où le monde connaît une crise sanitaire de grande envergure, la psychose se répand sur des populations de plus en plus inquiètes. Le virus à l'origine de la maladie du COVID-19, est apparu en Chine en Novembre 2019, dans la ville de Wuhan. Il touche désormais 169 pays, faisant selon les dernières estimations de sources institutionnelles 339.982 contaminés et 14.632 morts¹. Le continent africain reste peu affecté avec un nombre total de contaminés s'élevant à 1268 selon les derniers bilans émis par l'Union Africaine le 22 Mars. Cependant, l'Afrique subsaharienne a enregistré son premier décès le mercredi 18 Mars au Burkina Faso. Au regard de la progression fulgurante de la pandémie, le directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé a appelé le continent « à se réveiller et à se préparer au pire ». Ainsi un certain nombre de pays ont mis en place des mesures de restriction en interne pour limiter les cas de contagion et ont procédé à la fermeture des frontières. Le Cameroun s'est officiellement lancé dans cette guerre sanitaire par l'intermédiaire des annonces gouvernementales du 17 Mars 2020. Avec 56 cas confirmés au 22 Mars 2020, au sein d'une population estimée à environ 27 millions d'habitants selon les derniers recensements, le premier ministre a énoncé 13 mesures entrées en vigueur dès le 18 Mars 2020. Au regard de ces chiffres, la situation n'est pas critique. Néanmoins, elle doit conduire à la plus grande vigilance quant à la faculté de propagation avérée du virus et au taux de létalité de 3% qui dépasse largement les 0,1% de la grippe saisonnière mais reste nettement inférieur à celui du SRAS qui était de 10% dans le pic de la crise en 2003.

RAPPEL DES MESURES ANNONCÉES PAR LE GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS

- Les frontières terrestres, aériennes et maritimes du Cameroun seront fermées : tous les vols passagers en provenance de l'étranger sont suspendus, à l'exception des vols cargos et des navires transportant les produits de consommation courante ainsi que les biens et matériels essentiels, dont les temps d'escale seront limités et encadrés ; les camerounais désireux de retourner dans leur pays devront prendre l'attache des différentes représentations diplomatiques.
- La délivrance des visas d'entrée au Cameroun aux différents aéroports est suspendue.

¹ Les chiffres sont susceptibles d'évoluer très rapidement. Les chiffres actualisés peuvent être retrouvés sur le site <https://bnonews.com/index.php/2020/03/the-latest-coronavirus-cases/>

- Tous les établissements publics et privés de formation relevant des différents ordres d'enseignement, de la maternelle au supérieur, y compris les centres de formation professionnelle et les grandes écoles seront fermés.
- Les rassemblements de plus de cinquante personnes sont interdits sur toute l'étendue du territoire national.
- Les compétitions scolaires et universitaires sont reportées, à l'instar des jeux FENASSCO et des jeux universitaires.
- Les débits de boissons, les restaurants et les lieux de loisirs seront systématiquement fermés à partir de 18 heures, sous le contrôle des autorités administratives.
- Un système de régulation des flux des consommateurs sera instauré dans les marchés et les centres commerciaux.
- Les déplacements urbains et interurbains ne devront s'effectuer qu'en cas d'extrême nécessité.
- Les conducteurs de bus, de taxis et de mototaxis sont invités à éviter des surcharges dans les transports publics : les forces de maintien de l'ordre y veilleront particulièrement.
- Les formations sanitaires privées, les hôtels et autres lieux d'hébergement, les véhicules ainsi que les équipements spécifiques nécessaires à la mise en œuvre du plan de riposte contre la pandémie du COVID-19 au Cameroun pourront être réquisitionnés au besoin et à la diligence des autorités compétentes.
- Les administrations publiques devront privilégier les moyens de communications électroniques et les outils numériques pour les réunions susceptibles de regrouper plus de dix personnes.
- Les missions à l'étranger des membres du Gouvernement et des agents du secteur public et parapublic sont suspendues ; Il s'agit des mesures certes difficiles mais nécessaires pour garantir la protection de tous et de chacun et limiter la propagation de cette pandémie.
- Les populations sont invitées à observer strictement les mesures d'hygiène recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé, à savoir notamment se laver régulièrement les mains au savon, éviter les contacts rapprochés tels que se serrer les mains ou s'embrasser.

RECOMMANDATIONS AUX POPULATIONS

- Adopter les gestes barrières et respecter les mesures énoncées par le gouvernement
- Rester vigilant face à la multiplication des fakenews et des différentes dérives liées à l'utilisation des réseaux sociaux
- En cas de nécessité, les populations sont invitées à appeler le numéro vert 1510 mis en place pour la mobilisation des équipes de secours
- Se référer aux spécialistes pour toutes les questions liées à la maladie

NB : Le Gouvernement invite les populations à ne pas céder à la panique, mais à faire preuve de discipline, de solidarité et de sens des responsabilités, au moment où le monde entier traverse des moments difficiles.

PROPOSITIONS AUX AUTORITÉS ADMINISTRATIVES

Au-delà des mesures mises en place dans un délai limité, il serait important de :

- **Mettre en place une application qui permettrait de recenser les personnes infectées ou d'identifier les premiers symptômes afin d'éviter la saturation des services de santé.** En s'inspirant des applications DiagnoseMe qui se finalise au Burkina Faso et CoronApp mise en place en France. Les applications de ce type ont été très utiles dans la lutte contre la progression du virus en Chine et en Corée du Sud.
- **Assurer la transparence de l'information pour éviter la psychose :** Accentuer la communication sur l'évolution du nombre de cas et de potentiels foyers de contamination.
- **Établir des comités mixtes de quartier pour assurer les missions de détection de cas et de surveillance en appui aux forces de sécurité qui sont déjà déployées.** Ces comités de quartier s'inspirant du modèle chinois dans la réponse à la crise sanitaire pourraient, dans le cas camerounais, être composés de « volontaires » mixtes formés au préalable. Ils pourraient dans l'idéal mettre à contribution des étudiants en médecine justifiant d'un certain niveau, des infirmiers, des médecins, des agents communaux etc... **NB :** La présence recommandée de personnels soignants en leur sein permettrait d'identifier plus facilement les éventuels symptômes sur le terrain.

- **Repenser la stratégie basée sur la fermeture et adopter une stratégie qui permettra de mutualiser les efforts, pilotée par les institutions africaines.** Concevoir une approche transfrontalière de gestion de crise afin d'éviter les replis nationaux.
- **Accorder une attention particulière dans la gestion de crise sanitaire des régions affectées par le terrorisme et les troubles sécessionnistes.** Cette crise sanitaire peut donner aux différentes milices et organisations terroristes l'opportunité de renforcer leur emprise territoriale.

Contacts utiles

Numéro vert :1510

+(237) 677 89 93 69

+(237) 677 89 43 64

+(237) 677 89 76 44

+(237) 677 90 01 57

Gestes barrières

- Se laver très régulièrement les mains avec du savon ou à l'aide de gel hydro alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir de préférence jetable
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Saluer sans serrer la main, arrêter les embrassades
- Réduire au maximum ses déplacements

Pour plus d'informations sur l'évolution

Sites

<https://www.minsante.cm>

<https://bnonews.com/index.php/2020/03/the-latest-coronavirus-cases/>

Twitter

@PRC_Cellcom

@DrManaouda

@_AfricanUnion

Le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) est un laboratoire d'idées qui cumule plus d'une dizaine d'années d'expérience dont six d'existence officielle sous la forme d'une association indépendante, à caractère scientifique et à but non lucratif.

Le CEIDES a vocation à contribuer à la paix et à la prospérité du continent. Il s'engage ainsi à travers la stratégie, la recherche, le conseil, l'influence et la formation dans le cadre du continuum des 3D Développement/Diplomatie/Défense.

Il compte 4 Clubs actifs qui rassemblent des décideurs, chercheurs et partenaires à différentes échelles.

L'intelligence des situations et des contextes, sans enfermement systémique, par recours à la rigueur méthodologique des sciences sociales, la capacité à mettre en place des espaces ouverts, transdisciplinaires et multiacteurs de dialogue structuré et en partager le fruit par des mécanismes de lobbying et plaidoyer sont notre cœur de métier.



ceides
Centre africain d'Etudes Internationales
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

B.P. 35147 Bastos-Yaoundé/Cameroun

Tél : (+237) 243 105 872

www.ceides.org Email : infos@ceides.org



Think tank Ceides